



P3A



Programme d'Appui à la mise en œuvre
de l'Accord d'Association

Fiche de Projet de Jumelage

« Renforcement des capacités opérationnelles de
l'Agence Nationale de Promotion du Commerce
Extérieur en matière de Commerce Extérieur »

Bénéficiaire
Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) Ministère du Commerce

Table des Matières

Liste des abréviations.....	4
1 Informations de base.....	5
1.1 Programme.....	5
1.2 Référence jumelage.....	5
1.3 Intitulé du jumelage.....	5
1.4 Secteur.....	5
1.5 Pays bénéficiaire	5
2 Objectifs	5
2.1 Objectif général.....	5
2.2 Objectif spécifique	5
2.3 Contribution à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (AA) et au plan d'actions du Gouvernement.....	5
2.3.1 Contribution à l'Accord d'Association (AA).....	6
2.3.2 Contribution aux plans d'actions du Gouvernement.....	6
3 Description du projet	8
3.1 Contexte général et justification du jumelage.....	8
3.1.1 Contexte général.....	8
3.1.2 Justification du projet	9
3.2 Activités connexes	10
3.2.1 Initiatives Internationales	10
3.2.2 Initiatives nationales.....	12
3.3 Résultats.....	13
3.4 Activités.....	14
3.4.1 Séminaires de lancement et de clôture	14
3.4.2 Résultat 1 : L'activité « intelligence économique » mieux structurée et déployée	14
3.4.3 Résultat 2 : Les compétences des cadres d'ALGEX pour produire des études analytiques et prospectives en relation avec le commerce international sont renforcées	19
3.4.4 Résultat 3 : La capacité d'ALGEX dans l'accompagnement des entreprises est renforcée.....	24
3.5 Apports de l'administration de l'État membre partenaire.....	28
3.5.1 Profil et tâches du chef de projet.....	28
3.5.2 Profil et tâches du CRJ	29
3.5.3 Profil et tâches de l'assistant(e) du CRJ.....	30
3.5.4 Profil et tâches des principaux experts court terme.....	30
4 Cadre institutionnel	31
5 Budget.....	32
6 Modalités de mise en œuvre	33
6.1 Autorité contractante du projet.....	33
6.2 Institution bénéficiaire et principaux homologues	33

6.3	Comité de pilotage du jumelage	34
7	Calendrier de mise en œuvre.....	34
7.1	Date de lancement de l'appel à manifestation d'intérêt.....	34
7.2	Date prévue de démarrage des activités du jumelage	34
7.3	Durée de la période de mise en œuvre.....	34
8	Durabilité du projet	35
9	Questions transversales	35
10	Conditionnalité et échelonnement	36
	Annexes à la fiche de projet.....	37
	Matrice du cadre logique.....	37
	Calendrier détaillé de mise en œuvre	44
	Liste des lois et règlements applicables	48

Liste des abréviations

AA	Accord d'Association
ACAA	<i>Agreement on Conformity Assessment and Acceptance of industrial products</i>
ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AFD	Agence Française de Développement
AGCS GATS	Accord Général sur le Commerce des Services <i>General Agreement on Trade in Services</i>
ALGEX	Agence nationale de promotion du commerce extérieur
ANDI	Agence nationale de développement de l'investissement
ANDPME	Agence nationale du développement des PME
ANEXAL	l'Association Nationale des Exportateurs Algériens
BAD	Banque Africaine de Développement
CACI	Chambre Algérienne du Commerce et de l'Industrie
CCI	Centre du commerce international
ITC	<i>International trade centre</i>
CNCPE	Conseil National Consultatif de Promotion des Exportations
CNIS	Centre national de l'informatique et des statistiques
CRJ	Conseiller résident de jumelage
DGCE	Direction Générale du Commerce Extérieur (Ministère du Commerce)
DSP	Document de Stratégie Pays
DUE	Délégation de l'Union européenne en Algérie
IDE	Investissement direct étranger
EDIFACT	Electronic Data Interchange For Administration, Commerce and Transport
EMP	Etat(s) membre(s) partenaire(s)
FACICO	Programme de Facilitation du Commerce
FdR	Feuille de route
FGAR	Fonds de garantie des crédits aux PME
FSPE	Fonds Spécial de Promotion des Exportations
GATT	<i>General Agreement on Tariffs and Trade</i> Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GTAB	<i>Global Trade Analysis Project</i>
GZALE	Grande Zone Arabe de Libre Echange
IBM SPSS	<i>IBM - Statistical Product and Service Solutions</i>
IEVP	Instrument européen de voisinage et de partenariat
ISO	<i>International Organization for Standardization</i>
JORADP	Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire
MARA	Programme de Modernisation et d'Assistance aux Réformes Administratives
MC	Ministère du Commerce
MEGC	Modèles d'équilibre général calculables
MIPMEPI	Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OPTIMEXPORT	Programme de renforcement des capacités commerciales des PME algériennes
P3A	Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-UE
PIN	Programme Indicatif National
PME	Petites et moyennes entreprises
PROMEX	Office Algérien de Promotion du Commerce Extérieur
RADP	République Algérienne Démocratique et Populaire
SGP	Système Généralisé de Préférences
TAIEX	<i>Technical Assistance and Information Exchange instrument</i>
TRIST	<i>Tariff Reform Impact Simulation Tool</i>
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion de Projet
UpM	Union pour la Méditerranée
WITS	<i>World Integrated Trade Solutions</i>

1 Informations de base

1.1 Programme

Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-Union Européenne : P3A-II.

1.2 Référence jumelage

DZ/13/ENP/TR/14

1.3 Intitulé du jumelage

Renforcement des capacités opérationnelles de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, ALGEX, en matière de commerce extérieur

1.4 Secteur

Commerce

1.5 Pays bénéficiaire

République Algérienne Démocratique et Populaire.

2 Objectifs

2.1 Objectif général

Contribuer à rééquilibrer la balance commerciale hors hydrocarbures de l'Algérie.

2.2 Objectif spécifique

Renforcement des capacités opérationnelles d'ALGEX en matière de commerce extérieur.

2.3 Contribution à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (AA) et au plan d'actions du Gouvernement

2.3.1 Contribution à l'Accord d'Association (AA)

L'assistance par les activités proposées, s'inscrit dans le cadre du titre V de l'Accord d'Association « Coopération économique ». Elle permet de contribuer à l'atteinte de l'objectif même de ce titre, en apportant un soutien à l'Algérie en vue d'un développement économique durable au travers des articles : 47, 48 et 49.

En particulier pour ce qui a trait à l'activité relative au domaine de l'intelligence économique, le projet représente une forme concrète de coopération pour l'exploitation des données, des informations commerciales, des informations économiques et le rapprochement des méthodologies utilisées par les deux parties, conformément à l'article 64 de l'AA.

La coopération en matière de commerce extérieur relève de l'article 6 et suivants de l'AA qui prévoient la réalisation progressive d'une Zone de Libre Echange (ZLE) en conformité avec les dispositions du GATT 1994 et des autres accords multilatéraux sur le commerce des marchandises constituant les accords OMC.

Dans ce contexte, l'assistance à ALGEX s'avère nécessaire pour que l'application de ces dispositions puisse se faire au profit de l'Algérie.

Dans le cadre de la coopération en matière de politique commerciale, le projet de jumelage en appui à ALGEX est en droite ligne avec la priorité accordée dans la Feuille de Route à :

- *La mise en œuvre de la politique de diversification économique et d'appui aux entreprises algériennes, dans le contexte de leur ouverture à la concurrence, afin de leur permettre de se positionner avantageusement sur les marchés extérieurs.*
- *La facilitation du commerce des biens et services, dans le cadre de la mise en place d'une ZLE équilibrée.*

Dans le chapitre des biens et services, la FdR reconnaît aussi l'objectif prioritaire de renforcer et de faciliter l'accès aux marchés de produits, notamment par la poursuite de l'application des engagements pris en vertu des dispositions du titre II de l'AA, concernant la libre circulation des marchandises.

De plus, la FdR accorde la priorité à l'établissement d'un système d'information sur le commerce international au profit des opérateurs économiques.

Aussi, la libération progressive du commerce des services entre l'UE et l'Algérie est alignée avec les dispositions de l'article 37 alinéa 2 de l'AA qui fait référence au traitement de la nation la plus favorisée de l'article V de l'AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services)

2.3.2 Contribution aux plans d'actions du Gouvernement

Il n'existe pas de document stratégique unique et exhaustif concernant la promotion des exportations algériennes mais un ensemble de programmes et de mesures mis en œuvre par plusieurs Ministères (Commerce, Industrie, Agriculture) pour que les entreprises algériennes soient en position d'affronter la concurrence internationale et d'exporter sur les marchés extérieurs.

Très récemment, le Point 92 du *Plan d'actions du Gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République* de septembre 2012 soulignait encore la volonté politique de développer les capacités d'exportations hors hydrocarbures.

Parmi les actions et mesures d'appui aux exportations hors hydrocarbures initiées et mises en place par le gouvernement algérien, il convient de citer la création d'organismes de soutien et d'appui à la stratégie de promotion du commerce extérieur, à savoir :

- ALGEX, créé suite à la refonte de PROMEX (Office algérien de la promotion du commerce extérieur), par la révision de ses statuts, missions, prérogatives et attributions, vise à la mise en relations d'affaires et à la promotion des produits des entreprises algériennes. ALGEX est le bénéficiaire du présent jumelage ;
- le Conseil National Consultatif de Promotion des Exportations (CNCPE) qui a pour missions la définition des objectifs et de la stratégie de développement des exportations ;
- l'ANDI, Agence nationale de développement de l'investissement ;
- le FGAR, Fonds de garantie aux PME ;
- ANDPME, Agence nationale du développement des PME.

Un ensemble de mesures incitatives et d'instruments est venu renforcer le dispositif actuel de la promotion des exportations hors hydrocarbures et accompagner la relance de ces exportations :

- la création d'un Fonds Spécial de Promotion des Exportations (FSPE) qui offre des subventions au titre de la participation algérienne aux foires et manifestations se déroulant à l'étranger et au titre du transport international des marchandises exportées ;
- la prise en charge accrue de la promotion des exportations agricoles et agro-alimentaires ;
- l'élimination de toute restriction à l'exportation en dehors de quelques exceptions visant à protéger le cheptel, la flore et le patrimoine archéologique ou historique ;
- l'immatriculation simplifiée auprès du registre du commerce pour les exportateurs ;
- l'allégement fiscal des opérations d'exportation ;
- la refonte de textes réglementaires régissant les échantillons, les procédures de certification et l'admission temporaire ;
- l'élargissement du « couloir vert » pour les exportations hors hydrocarbures.

Dans le même ordre d'idées, des associations ont été créées, telle que l'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL).

De fait, l'intervention du P3A en appui d'ALGEX pour le jumelage envisagé s'inscrit dans la démarche nationale d'amélioration de la chaîne des exportations et de l'environnement des entreprises exportatrices.

3 Description du projet

3.1 Contexte général et justification du jumelage

3.1.1 Contexte général

Les échanges extérieurs de l'Algérie durant l'année 2012 font ressortir un excédent de la balance commerciale des biens de plus de 27 milliards de dollars US, soit une augmentation de 3,57 % par rapport à l'année 2011.

Les hydrocarbures représentent un peu plus de 97 % des exportations durant l'année 2012, les exportations hors hydrocarbures demeurant marginales. Les groupes de produits exportés en dehors des hydrocarbures sont constitués essentiellement par des demi-produits qui représentent 2,24 % du volume global des exportations, des biens alimentaires (0,42 %), des produits bruts (0,23 %), des biens d'équipements industriels (0,04 %) et des biens de consommation non alimentaires (0,02 %).

La relance de la croissance est pour l'essentiel financée par la ressource pétrolière, ce qui constitue une orientation particulièrement vulnérable à long terme. Avec 48% de la valeur ajoutée, le secteur des hydrocarbures constitue la principale source des devises de l'économie.

La structure mono-exportatrice de l'économie et la faiblesse structurelle des exportations hors hydrocarbures concernent la question de la compétitivité externe de l'économie pour la mise en vigueur de l'Accord d'Association avec l'Union Européenne et les négociations en vue de l'adhésion à l'OMC. Dans cette perspective, il faut remarquer que l'Algérie vient juste de reprendre les négociations pour accéder à l'OMC (11^{ème} réunion du groupe de travail de l'OMC sur l'Algérie, 5 avril 2013).

Malgré la crise financière internationale et une contraction des économies de ses principaux pays partenaires commerciaux, l'Algérie maintient fermement sa progression vers une économie de marché et son intégration dans l'économie mondiale.

Avec 50,98 % des importations et 54,55 % des exportations en 2012, les pays de l'Union Européenne, de fait, sont les principaux partenaires de l'Algérie.

De même, l'Algérie est membre à part entière de la Grande Zone Arabe de Libre-Arabe (GZALE) depuis 2004. Cependant, l'adhésion officielle de l'Algérie à cette zone est entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2009. Cette adhésion vise des objectifs de diversification des fournisseurs de l'Algérie, l'ouverture de nouveaux marchés pour ses entreprises, un accès des produits algériens aux marchés arabes à des conditions avantageuses et l'encouragement des investissements directs étrangers et des partenariats.

La mise en œuvre de la politique de diversification économique et d'appui aux entreprises algériennes, dans le contexte de leur ouverture à la concurrence, va permettre à ces dernières de se positionner avantageusement sur les marchés extérieurs. De plus, la facilitation du commerce dans le cadre de la mise en place de zones de libre-échange (ZLE) équilibrées représente une formidable opportunité d'intégration aux marchés d'échanges mondiaux, mais cela comporte également d'importants défis. Ainsi, les entreprises devraient être encouragées à tirer avantage des opportunités d'exportation dans le cas de la ZLE émergente euro-

méditerranéenne, en particulier dans le cadre de l'initiative de développement des entreprises de l'UPM.

Pour que la position concurrentielle des entreprises algériennes puisse s'améliorer, un environnement propice aux affaires doit se développer et le rôle d'ALGEX est primordial dans ce contexte.

Par ailleurs, pour ce qui est de l'aide au développement du commerce, en octobre 2007, l'UE a adopté une stratégie avec pour objectif de mieux intégrer des pays tiers dans le système mondial du commerce et augmenter les bénéfices potentiels que ces pays peuvent en tirer.¹ L'Algérie bénéficie aussi du Système Généralisé de Préférences (SGP) de l'UE.

Les relations entre l'UE et l'Algérie s'inscrivent également dans un cadre politique plus large, celui du Partenariat Stratégique Afrique-Union européenne auquel 80 Chefs d'Etats et de Gouvernements, dont l'Algérie, ont adhéré ensemble à Lisbonne en décembre 2007. Articulée autour de huit partenariats thématiques, cette Stratégie Commune euro-africaine intègre les thèmes identifiés comme prioritaires dans la FdR, notamment les questions commerciales.

3.1.2 Justification du projet

La volonté de l'Algérie de développer les exportations hors hydrocarbures s'est initialement traduite par l'adoption de l'Ordonnance 03-04 du 19 Juillet 2003, relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation des marchandises et qui a créé l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur – ALGEX.

Les missions d'ALGEX ont été précisées par le décret exécutif n° 08-313 du 05 octobre 2008 (JORADP n° 58), complétant le décret exécutif n° 04-174 du 12 juin 2004 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur.

Le présent jumelage a pour objet de renforcer la capacité d'ALGEX dans toutes les dimensions de ses missions classiques (capacité de conseil au profit des autorités publiques et des opérateurs économiques, capacité d'action au profit des entreprises). Il a aussi pour objet de développer la fonction de veille stratégique (intelligence économique) qui est encore embryonnaire².

Bien que le niveau des exportations hors hydrocarbures progresse lentement, les services procurés par ALGEX sont appréciés par leurs bénéficiaires. Le niveau de qualification du

¹ Voir Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions du 4 avril 2007 intitulée «Vers une stratégie de l'UE d'aide au commerce – Contribution de la Commission» [COM(2007) 163 final - Non publié au Journal officiel].

² L'ALGEX est chargée, de constituer des bases de données sur les importations et exportations et un fichier national sur les opérateurs intervenant dans le commerce extérieur, d'assurer une action de suivi de l'évolution de la conjoncture prévalant sur le marché international des produits qui présentent un intérêt pour le commerce extérieur de l'Algérie, de proposer des actions permettant le suivi des importations, de mettre en œuvre des actions de formation et d'information ainsi que des appuis nécessaires au profit des institutions et des opérateurs économiques pour le suivi des importations. L'ALGEX a le droit de disposer de toutes les données traitant l'information commerciale par tous les moyens et notamment, par des connexions directes aux bases de données statistiques du Centre National de l'Informatique et des Statistiques (CNIS) de l'Administration des Douanes.

personnel (souvent multilingue) est adéquat et les autres ressources de l'Agence (locaux, équipement, budget) sont jugées satisfaisantes.

Le besoin majeur d'ALGEX est d'abord d'élargir ses domaines classiques de compétence technique avec la maîtrise de nouveaux outils d'analyse.

Il est ensuite de renforcer l'efficacité de son accompagnement des entreprises à l'international, en tenant compte de pratiques qui ont montré leur succès dans les pays de l'UE.

Il est enfin de disposer d'une organisation pertinente et de méthodes éprouvées pour mettre en œuvre une fonction « d'intelligence économique » au sein de l'Agence.

L'impact final attendu du jumelage ne touchera pas seulement le groupe cible des bénéficiaires actuels des services d'ALGEX. Le jumelage est en effet placé dans la perspective réaliste d'une augmentation graduelle et ininterrompue des entreprises algériennes qui, seules ou en partenariat national ou international, vont développer des contacts commerciaux à l'étranger. Certains de ces contacts se traduiront inéluctablement par la création ou le développement de courants d'échange à l'exportation.

3.2 Activités connexes

Actions de coopération depuis 2005 et en cours en appui à ALGEX :

3.2.1 Initiatives Internationales

Union Européenne

Actions réalisées

- Programme de Facilitation du Commerce (FACICO), financé par l'UE, lancé en mars 2009 et terminé en décembre 2011, pour faciliter le processus de libéralisation de l'économie algérienne et accroître son intégration dans l'économie de marché en renforçant les capacités du Ministère du Commerce, de ses organismes associés et de ses principaux partenaires.

Les missions d'assistance ont porté sur :

- l'appui et le soutien à l'équipe informatique d'ALGEX pour la mise en place d'un entrepôt de données ;
- la mise en place d'une plateforme ALGEX-CCI régionales ;
- des formations aux instruments juridiques du Commerce International ;
- l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre des accords commerciaux en Algérie à travers le Logiciel « TRIST » ;
- les obstacles techniques au commerce ;
- les techniques de négociation ;
- l'ébauche de fiches marchés et fiches produits ;
- l'identification des sources d'informations commerciales sur les marchés (réglementation douanière, obstacles tarifaires et non tarifaires, services disponibles, normes industrielles, sanitaires et phytosanitaires notamment

européennes et les opportunités de promotion lors des foires et événements à l'étranger).

Ces actions de courte durée ont eu un impact limité dans le temps ou limité à un transfert d'expérience pour un nombre réduit du personnel d'ALGEX. Le jumelage envisagé reprendra pour partie des activités similaires de façon à pérenniser un savoir-faire pour l'ensemble de l'Agence, indépendamment du personnel en place au moment du jumelage.

- Programme de Modernisation et d'Assistance aux Réformes Administratives (MARA), financé par l'UE, d'une durée opérationnelle de 4 ans ; il s'est achevé en 2008. Le volet 2 visait essentiellement l'amélioration du cadre réglementaire lié à l'activité commerciale. En coopération étroite avec les Ministères en charge du Commerce, de l'Agriculture et des Transports, le programme a apporté un appui à la révision de la législation dans des domaines aussi divers que le droit de la concurrence, la lutte contre la contrefaçon, l'antidumping, les marchés informels, la protection des consommateurs.
- Appui au développement des PME/PMI (PME1) terminé en 2007, dans le cadre de la mise en œuvre de l'AA ; l'objectif global était de renforcer le secteur privé, d'améliorer la compétitivité de l'économie algérienne et de permettre une contribution plus importante des PME/PMI à la croissance économique.
- Un jumelage institutionnel « Appui au Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement pour la préparation d'accords avec l'Union Européenne dans le domaine de l'évaluation de la conformité ». Ce jumelage intervenait en préambule à des négociations portant sur la signature d'accords en matière d'évaluation de la conformité et de l'acceptation des produits industriels (*Agreement on Conformity Assessment and Acceptance of industrial products - ACAA*) dans le but de faciliter les exportations vers l'UE de produits manufacturés algériens.
- Une mission TAIEX organisée en novembre 2012, sur les modes opératoires des fonctions de veille et d'étude de marché de l'unité d'intelligence économique d'ALGEX.

Action en cours

- Appui aux PME/PMI et à la maîtrise des technologies d'informations et de communication (PME2) signé en mars 2008 et actuellement en cours de réalisation ; les activités de ce programme s'articulent autour de trois composantes principales : appui direct aux PME, appui aux institutions et aux services d'accompagnement des PME, soutien à la mise en place d'un système qualité dans des filières ciblées.

Actions envisagées/programmées

Il existe actuellement plusieurs jumelages en cours d'identification ou de préparation qui englobent potentiellement des activités en relation avec la veille stratégique commerciale et industrielle (Secrétariat d'Etat à la Prospective et aux Statistiques –

SEPS, MIPMEPI). Le cas échéant, il conviendra de coordonner les activités correspondantes du présent jumelage avec celles de ces projets.

ONU/DFrance

Action en cours

- Le programme de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONU/DFrance) financé par la France lancé en février 2012 pour une durée de trois années. L'objectif visé à travers ce projet est de rassembler les PME les plus performantes des industries agro-alimentaires et d'en faire une force de pénétration forte et durable des marchés internationaux à travers :
 - le soutien à la création de consortiums d'exportation ;
 - leur coaching pour la réalisation de premières actions groupées ;
 - la formation de promoteurs de consortiums ;
 - l'introduction d'un cadre institutionnel et/ou de mesures de soutien favorables aux consortiums d'exportation.

DFrance

Actions réalisées

- Programme UBIFRANCE, financé par l'AFD, réalisé de 2007 à 2010, notamment pour soutenir l'organisation du salon à l'exportation « Djazair Export » et pour la mise à niveau d'ALGEX par le renforcement de ses capacités d'intervention en matière d'accompagnement, de soutien et d'information aux PME exportatrices algériennes.
- Programme de renforcement des capacités commerciales des PME algériennes (OPTIMEXPORT – de 2008 à 2010), mis en œuvre de 2009 à 2011 et financé par l'AFD, pour conduire le diagnostic export d'un certain nombre d'entreprises, réaliser des panoramas sectoriels, former aux techniques de l'export, mettre en œuvre de bonnes pratiques pour l'organisation d'un salon à l'international.

ACT/Canada

Action réalisée

- Programme EnACT Algérie géré par l'International Trade Center (ITC) Genève et financé par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), commencé en 2009 et terminé en 2012. Ce programme concernait le diagnostic du système d'information d'ALGEX et de son site web, la mise en place d'un centre d'informations commerciales au sein d'ALGEX et la réalisation d'une étude sur le potentiel à l'export de l'Algérie.

3.2.2 Initiatives nationales

Outre des mesures nationales spécifiques concernant la facilitation des exportations (par exemple le régime douanier « drawback » adopté récemment³), il existe un programme sectoriel national de mise à niveau des PME qui s'appuie sur un partenariat ALGEX-AMDPME.

3.3 Résultats

A l'issue du jumelage, les trois résultats obligatoires suivants devront avoir été réalisés:

Résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables
Résultat R1	
<i>L'activité « intelligence économique » mieux structurée et déployée</i>	<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles méthodes d'identification des sources et d'accès aux informations sont utilisées • De nouvelles techniques de recherche, de gestion et diffusion de grands volumes d'informations sont utilisées • Le nombre des utilisateurs externes des bases de données d'ALGEX (entre le début et la fin du jumelage) est en augmentation
Résultat R2	
<i>Les compétences des cadres d'ALGEX pour produire des études analytiques et prospectives en relation avec le commerce international sont renforcées</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des cadres d'ALGEX est formé sur les questions d'analyse du commerce international • Les nouvelles thématiques d'analyse du commerce international sont couvertes par ALGEX (identifiables par le thème des études pilotes conduites pendant le jumelage) • Les études sont réalisées avec l'aide de logiciels d'analyse d'impacts des politiques commerciales et des logiciels statistiques et /ou économétriques pour lesquels des formations ont été organisées
Résultat R3	
<i>La capacité d'ALGEX dans l'accompagnement des entreprises est renforcée</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Un nouveau guide pratique des exportateurs est élaboré • Le nombre d'entreprises informées des activités d'ALGEX (entre le début et la fin du jumelage) est en augmentation • Le nombre d'entreprises (y-compris la catégorie des primo-exportateurs) accompagnées par ALGEX est en augmentation entre le début et la fin du jumelage • Les activités ministérielles et interministérielles (réunions, événements, publications) réalisées pour diminuer les obstacles aux exportations vont en augmentation entre le début et la fin du jumelage

³ Ce régime douanier permet d'obtenir le remboursement total ou partiel des droits et taxes imposés sur les importations d'intrants nécessaires à la production des biens exportés.

3.4 Activités

Remarque 1 : Il est à noter que les moyens estimés ci-après pour chacune des activités du jumelage, ainsi que le nombre d'h/j nécessaires, sont exposés à titre indicatif. Les États membres conservent toute latitude pour apporter leur plus-value et proposer les moyens qui leur semblent les mieux adaptés pour réaliser les activités de façon optimale. Seuls les résultats du jumelage demeurent intangibles

Remarque 2 : Certaines activités prévoient la réalisation d'études pilotes. Ces dernières seront réalisées conjointement par les experts de l'EMP et les cadres d'ALGEX ; les experts de l'EMP apportant principalement les méthodologies nécessaires à leur réalisation. Ces études ont vocation à mettre à la disposition des cadres d'ALGEX et de la Direction Générale du Commerce Extérieur du Ministère du Commerce les méthodes et techniques nécessaires pour leur permettre par la suite de conduire et d'actualiser de telles études.

3.4.1 Séminaires de lancement et de clôture

Activité 0.1 : Séminaire de lancement

Afin de contribuer à la mobilisation interne des acteurs du projet et à la publicité externe du jumelage en termes de visibilité, un séminaire de lancement d'une demi-journée sera organisé en présence de personnalités de haut niveau tant du côté algérien que de l'État membre partenaire, durant les trois premiers mois de mise en œuvre du projet.

Activité 0.2 : Séminaire de clôture

De la même façon, un ultime séminaire organisé durant le dernier mois de mise en œuvre du projet permettra de dresser un bilan des activités conduites, de la réalisation des résultats du jumelage et des perspectives d'avenir dans la continuité du jumelage.

Dans la perspective d'une économie d'échelle, l'une et l'autre de ces conférences pourraient être organisées dans les mêmes semaines que les premier et dernier comités de pilotage, respectivement.

3.4.2 Résultat 1 : L'activité « intelligence économique » mieux structurée et déployée

Le renforcement d'ALGEX dans ses missions passe d'abord par la mise à niveau de ses bases de données ainsi que des collectes et traitements qui les concernent. Ceci relève de l'intelligence économique, qui doit être développée et rendue pleinement opérationnelle, en s'appuyant sur les acquis et la mémoire institutionnelle d'ALGEX et de la Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE) du Ministère du Commerce.

Les informations qualitatives et les données statistiques sur les entreprises et les exportateurs algériens disponibles auprès d'ALGEX doivent également pouvoir être utilisées de manière optimale, en tenant compte de la diversité des usages possibles, qui peuvent combiner différents filtres quant aux choix des dimensions et des paramètres.

Par ailleurs, de nouveaux domaines doivent être identifiés, en tenant compte des grandes tendances qui caractérisent l'économie mondiale. Il en va ainsi des exportations de services, domaine dans lequel les cadres d'ALGEX n'ont qu'une expérience limitée.

La veille stratégique est un complément à l'intelligence économique, elle intègre différentes sphères – économique, commerciale, réglementaire et technologique. Ici aussi, un appui est demandé par ALGEX en termes de formation et de maîtrise des logiciels.

Enfin, une grande partie de l'information produite par ALGEX doit être aisément accessible pour la DGCE et des utilisateurs extérieurs : producteurs et exportateurs algériens, partenaires étrangers, autres agents et institutions. Cet accès suppose le développement d'un site web performant et d'un portail informatique correspondant.

Activité : A.1.1.	<i>Développer l'acquisition, la structuration et l'analyse des données pertinentes pour l'intelligence économique (IE)</i>		
Description ►	L'intelligence économique, qui désigne l'ensemble des activités organisées relatives à l'identification, la collecte, le traitement et la diffusion de données économiques et commerciales, est essentielle à ALGEX pour mener à bien ses missions d'information et de conseil aux entreprises/exportateurs et importateurs, et auprès des institutions gouvernementales. Cette intelligence est mise à niveau au sein de ALGEX en tenant compte des meilleures pratiques internationales.		
Missions ►	2 experts EMP x 4 missions x 5 jours = 40 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un état des lieux de l'intelligence économique et de ses bases de données ; – Organisation d'un atelier portant sur les bases de données de l'intelligence économique au début du jumelage, pour présenter les domaines et les meilleures pratiques relatives à l'intelligence économique et à ses bases de données, et formuler des recommandations ; – Préparation d'un plan d'actions pour mettre en œuvre ces recommandations ; – Préparation d'un guide méthodologique sur la pratique de l'intelligence économique ; – Appui au développement des bases de données. 		
Livrable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – Etat des lieux de l'intelligence économique réalisé et recommandations formulées ; – Plan d'actions pour mettre en œuvre les recommandations. – 20 cadres formés sur la méthodologie et les bases de données de l'intelligence économique ; – Guide méthodologique sur la pratique de l'intelligence économique ; – Méthodes de collecte de données IE et d'alimentation des bases de données IE ; – Architecture des bases de données IE. 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.1.2.	<i>Améliorer l'utilisation des bases de données sur les entreprises et les exportateurs (EE)</i>		
Description ►	L'intelligence économique liée à la promotion des exportations suppose le développement de bases de données pertinentes, en particulier sur les entreprises et les exportateurs, et les produits offerts, qu'il s'agisse de services ou de biens.		

	<p>Ces bases de données doivent pouvoir être consultées et utilisées aisément, à la fois en interne, à ALGEX et à la DGCE, en fonction de différents filtres, mots-clés ou critères, et en externe, par des agents économiques nationaux et des partenaires étrangers, c'est-à-dire des acheteurs potentiels, qui sont intéressés par les produits algériens.</p> <p>Un appui est donné à ALGEX pour renforcer ses bases de données et optimiser leur utilisation.</p>		
Missions ►	2 experts X 3 missions x 5 jours = 30 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des bases données sur les entreprises et les exportateurs. - Formulation de recommandations pour renforcer les bases de données et optimiser leur utilisation. - Mise en œuvre des recommandations. 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation des bases de données et recommandations ; - Méthodes de collecte de données EE et d'alimentation des bases de données EE ; - Architecture des bases de données EE. 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.1.3.	<i>Développer les connaissances et les capacités d'analyse sur l'économie des services et les bases de données correspondantes</i>		
Description ►	<p>Dans la plupart des pays, les services sont devenus le secteur économique dominant, qui appuie aussi les autres secteurs (industrie, agriculture). Le commerce des services est également caractérisé par une forte croissance.</p> <p>Au sein d'ALGEX, ce secteur est embryonnaire et doit être développé.</p>		
Missions ►	2 experts EMP x 4 missions x 5 jours = 40 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un atelier portant sur le contenu et l'importance des services dans l'économie nationale et le commerce international ; - Organisation d'un atelier portant sur les guides méthodologiques et les bases de données relatifs aux services ; - Préparation d'au moins une étude pilote sur les services (importance, commerce, comparaisons internationales, promotion des exportations). 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - 20 cadres formés sur l'économie des services ; - Au moins une étude pilote sur les services. 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.1.4.	<i>Appuyer la mise en place d'une base de données sur le commerce des services</i>		
Description ►	<p>Des guides méthodologiques et des classifications ont été proposés par les organisations internationales et sont couramment utilisées pour appréhender les activités économiques (production, commerce) qui relèvent des services.</p> <p>Par ailleurs, des bases de données statistiques sont développées pour saisir l'ensemble du commerce des services, en tenant compte des quatre modes de fourniture définis dans le cadre de l'OMC. Ces bases de données sont essentielles pour conseiller et accompagner les opérateurs économiques, analyser et formuler des recommandations de politique économique.</p> <p>Actuellement, aucune base de données sur les services n'est disponible au sein d'ALGEX. Un appui est donné pour préparer ALGEX à mettre en place et développer une base de données sur le commerce des services.</p>		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 2 mission(s) x 5 jour(s) = 20 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	– Préparation d'un cahier des charges pour le développement d'une base de données sur les services (production, commerce, modes).		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	– Cahier des charges pour le développement d'une base de données sur les services (production, commerce)		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.1.5.	<i>Développer la veille stratégique</i>		
Description ►	<p>La veille stratégique est l'un des éléments essentiels du processus de décision des organisations, pour tenir compte des facteurs dont les impacts sont significatifs et/ou se répercutent dans les moyen et long termes.</p> <p>La veille stratégique comporte des travaux de recherche documentaire et le traitement de l'information selon des méthodologies et des outils informatiques qu'il faut maîtriser.</p> <p>ALGEX a déjà bénéficié d'une action TAIEX sur la veille stratégique. Les cadres d'ALGEX souhaitent prolonger cette action TAIEX et développer davantage la veille stratégique en utilisant pour cela de nouveaux logiciels. Dans ce contexte ils perçoivent aussi les « grandes fiches produits-marchés » comme un des produits-clés de cette veille stratégique. En effet ces fiches correspondent à une cartographie des productions, des consommations et des flux d'échanges, ce qui permet un meilleur ciblage des marchés, en tenant compte de la concurrence et d'autres facteurs.</p> <p>La veille stratégique d'ALGEX est renforcée, tant d'un point de vue méthodologique que pratique.</p>		

Missions ►	2 expert(s) EMP x 3 mission(s) x 5 jour(s) = 30 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation d'ateliers sur la veille stratégique et les logiciels utilisés – Formulation de recommandations sur la veille stratégique et les logiciels utilisés – Préparation d'un modèle de « grande fiche produit-marché » – Préparation de 3 « grandes fiches pilotes produits-marchés » sur des produits ciblés 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – 10 cadres formés sur la veille stratégiques et ses différents logiciels – Liste de recommandations sur la veille stratégique et ses logiciels – Modèle de « grande fiche produit-marché » – 3 « Grandes fiches pilotes produits-marchés » 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 1	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.1.6.	<i>Améliorer le site web</i>		
Description ►	<p>Les sites web et les portails informatiques sont des éléments essentiels pour la diffusion des informations et l'interface avec les agents économiques et les institutions nationales et internationales. Dans cette perspective, les sites web doivent être conçus de manière à faciliter leur utilisation et promouvoir un dialogue permanent entre utilisateurs et responsables des sites ; ils doivent aussi régulièrement être mis à niveau et mis à jour</p> <p>Le site web d'ALGEX doit être réorganisé tant pour contenir des informations en adéquation avec les besoins des utilisateurs que pour permettre un meilleur dialogue avec ces utilisateurs.</p>		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 5 mission(s) x 5 jour(s) = 50 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un diagnostic du site web et recommandations – Préparation d'un plan d'actions pour le développement du site web – Mise en œuvre du plan d'actions 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – Diagnostic du site web et recommandations – Plan d'actions pour le développement du site web – Site web amélioré et plus opérationnel 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX - MC/DGCE

Activité : A.1.7.	<i>Visites d'étude sur la veille stratégique et le travail documentaire</i>		
Description ►	<p>Les visites d'étude doivent permettre aux cadres bénéficiaires de vérifier <i>in situ</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'organisation du travail dans des institutions similaires ; • la documentation et les instruments de travail disponibles (équipement, logiciels) ; • les produits du travail et leur utilisation effective dans les processus décisionnels. 		

	Deux visites d'études, l'une sur la veille stratégique, l'autre sur le travail documentaire, sont organisées pour les cadres d'ALGEX et de la DGCE.
Missions ►	2 VE x 6 participants (ALGEX – DGCE) x 5 jours
Organisation ► de l'activité / méthodologie	– Organisation de deux visites d'étude, une sur la veille stratégique, l'autre sur le travail documentaire.
Livrable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	– Rapports des visites d'études ; – 6 cadres formés sur les techniques de veille stratégique ; – 6 cadres formés à la gestion documentaire

3.4.3 Résultat 2 : Les compétences des cadres d'ALGEX pour produire des études analytiques et prospectives en relation avec le commerce international sont renforcées

Les activités du résultat 2 s'appuient en grande partie sur les bases de données et l'intelligence économique développées dans le cadre du résultat 1 dans la perspective:

- d'un meilleur appui aux entreprises, pour contribuer à la diversification des exportations, et
- d'un renforcement des capacités d'analyse et de conseil auprès des institutions publiques, en particulier le Ministère du Commerce.

Les bases de données d'ALGEX actualisées et enrichies doivent permettre de produire des études destinées à alimenter le processus décisionnel du Gouvernement en ce qui concerne des aspects particuliers du commerce international. Une série d'activités est destinée à exposer et expérimenter des méthodes d'analyse et de présentation des résultats sur des thèmes d'importance pour l'Algérie.

D'autres activités ont pour objet :

- a) de sensibiliser les cadres d'ALGEX à certaines questions d'ordre pratique concernant les mesures compatibles avec les accords de l'OMC,
- b) de former le personnel à l'utilisation d'outils informatiques permettant de mesurer l'impact des Accords de Libre Echange ;
- c) de renforcer les compétences techniques des cadres concernés pour conduire de véritables études prospectives et prévisionnelles ;
- d) d'étendre les connaissances pratiques du personnel sur les aspects techniques des normes d'interconnexion des administrations et des opérateurs du commerce international et sur les aspects internationaux du commerce électronique de manière à pouvoir conseiller ou orienter les entreprises intéressées.

Activité : A.2.1.	<i>Renforcer les compétences d'ALGEX sur l'analyse du commerce international</i>
Description ►	Le conseil et l'accompagnement des entreprises requièrent des analyses précises et pertinentes sur le commerce international ; cela permet, par exemple, de mesurer les avantages comparatifs de l'Algérie et la compétitivité des entreprises du pays dans

	<p>une perspective internationale et ainsi, on peut identifier les niches porteuses dans les moyen et long termes.</p> <p>Cette analyse peut aussi porter sur d'autres thèmes essentiels comme : le rôle des IDE dans la promotion des exportations et l'intégration dans les chaînes de valeur ajoutée ; les accords commerciaux (portant sur la libéralisation des échanges) ; les barrières tarifaires et non-tarifaires, les normes ISO ; les marchés publics internationaux (ceux de la Banque Mondiale, de la BAD, d'autres organisations internationales, de l'UE) ; les contrats de vente, les litiges et l'arbitrage international.</p> <p>Un appui est donné à ALGEX et à la DGCE pour renforcer leurs compétences pour l'analyse des domaines du commerce international.</p>		
Missions ►	3 expert(s) EMP x 3 mission(s) x 5 jour(s) = 45 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Ateliers d'échange d'expérience sur l'analyse du commerce international (avantages comparatifs, compétitivité, déterminants du commerce et des investissements directs étrangers, IDE et exportations, accords commerciaux, intégration régionale, barrières tarifaires et non-tarifaires, normes ISO, marchés publics internationaux, contrats de vente, litiges et arbitrage) – Préparation d'une étude pilote sur le commerce international 		
Livrable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – 20 cadres disposant de connaissances pratiques approfondies sur le commerce international – Etude pilote sur le commerce international tenant compte des priorités d'ALGEX et des requêtes du Ministère du Commerce 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 3	Structures ► concernées	ALGEX – MC DGCE

Activité : A.2.2.	<i>Développer les compétences d'ALGEX sur les questions de l'OMC</i>		
Description ►	<p>L'Algérie est engagée dans un processus de négociation pour l'adhésion à l'OMC. Le savoir-faire en la matière est partagé par des négociateurs de haut rang. L'activité a pour but de sensibiliser plus largement les cadres d'ALGEX au contenu des grands accords de l'OMC, comme le GATT et le GATS, et d'en saisir leurs implications en termes d'obligations et de droits. Il est aussi important d'en mesurer les conséquences sur les exportations et l'emploi des mesures d'accompagnement des exportateurs.</p>		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 3 mission(s) x 5 jour(s) = 30 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation d'ateliers d'échange d'expérience sur les questions liées à l'OMC, avec utilisation des informations offertes sur le site web de l'organisation – Préparation d'une étude pilote sur les implications d'une adhésion à l'OMC en ce qui concerne les mesures d'accompagnement des exportateurs. 		
Livrable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – 20 cadres disposant de connaissances pratiques approfondies sur les questions liées à l'OMC – Etude pilote 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.2.3.	<i>Renforcer les compétences d'ALGEX pour réaliser des analyses d'impacts des régimes et des accords commerciaux</i>		
Description ►	<p>L'Algérie a déjà conclu des accords de libre-échange, en particulier avec l'UE et les autres pays arabes (dans le cadre de la GZALE).</p> <p>Ces accords visent d'abord à l'élimination progressive des barrières tarifaires. La réduction des droits de douane a des impacts sur les importations, les recettes fiscales, la production domestique (il y a des effets de substitution) et aussi l'emploi, etc.</p> <p>Par ailleurs, l'Algérie peut être affectée par les accords commerciaux conclus par d'autres pays à travers les effets dits « de création » et de « diversion » des flux d'échanges de biens.</p> <p>Des logiciels ont été développés pour mesurer les impacts des accords de libre-échange et autres accords de réduction des barrières tarifaires. Par exemple, TRIST (<i>Tariff Reform Impact Simulation Tool</i>) et WITS (<i>World Integrated Trade Solutions</i>) sont disponibles auprès de la Banque Mondiale, avec des bases de données correspondantes, et permettent de simuler divers régimes de politique commerciale. Il en va de même pour GTAB (<i>Global Trade Analysis Project</i>), un projet développé au niveau des universités et des chercheurs, et qui s'appuie surtout sur les modèles d'équilibre général calculables (MEGC).</p> <p>Un appui est donné à ALGEX et à la DGCE pour renforcer ses compétences dans le domaine d'analyse d'impacts des régimes et des accords commerciaux en utilisant entre autre les logiciels disponibles et accessibles sur le web.</p>		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 5 mission(s) x 5 jour(s) =50 h/j		
Organisation de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation d'ateliers pour présenter et utiliser des logiciels d'analyse d'impacts des politiques commerciales (GTAB, TRIST, WITS) – Préparation d'une étude pilote sur une analyse d'impacts 		
Livable(s) produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – 20 cadres formés à l'utilisation de logiciels d'analyse d'impact des politiques commerciales (GTAB, TRIST, WITS) – Une étude pilote 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.2.4.	<i>Développer les connaissances pratiques d'ALGEX en matière de prospective sur des questions du commerce international</i>		
Description ►	<p>La prospective consiste essentiellement à construire des scénarios plausibles du futur à partir de l'analyse de diverses données, qui relèvent entre autre de l'intelligence économique.</p> <p>La maîtrise de la prospective importe beaucoup pour ALGEX car elle peut aider à la décision par une meilleure saisie et compréhension des tendances lourdes qui caractérisent l'économie mondiale (par exemple, la transition énergétique, le changement climatique, la dynamique démographique, la prolifération des normes</p>		

	techniques). L'appui fourni à ALGEX a pour but d'identifier les produits exportables dans les moyen et long termes.		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 4 mission(s) x 5 jour(s) 40 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation d'ateliers sur la prospective (méthodes, outils, champs d'application, exemple concrets utiles à ALGEX) – Préparation d'une étude pilote sur la prospective (évolution des grands marchés, développement de nouveaux produits, e-commerce, etc.) – Préparation d'une liste des produits exportables dans les moyen et long termes 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – 10 cadres formés sur la prospective – 1 étude pilote sur la prospective (évolution des grands marchés, développement de nouveaux produits, e-commerce) – Liste des produits exportables dans les moyen et long termes 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.2.5.	<i>Renforcer l'utilisation des instruments de prévision d'ALGEX</i>		
Description ►	<p>La prospective concerne le long terme. La prévision s'inscrit plutôt dans le court et moyen terme. La prévision peut aider à saisir la dynamique prochaine des flux des exportations et des importations à partir, par exemple, de la décomposition et de l'analyse des séries chronologiques en recourant à des méthodes comme celles qui ont – par exemple – été développées par Box et Jenkins, et leur extensions. La prévision économique peut aussi se faire à partir de modèles économétriques. Des logiciels (comme « IBM SPSS » - <i>Statistical Product and Service Solutions</i> ou encore « OxMetrics »), ont été développés pour l'analyse des séries chronologiques, la modélisation économétrique, la sélection des modèles et la prévision.</p> <p>ALGEX dispose déjà de logiciels de prévision mais ceux-ci ne sont pas pleinement exploités. L'activité a pour objet la maîtrise de ces logiciels.</p>		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 2 mission(s) x 5 jour(s) =20 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Atelier de formation sur les méthodes de prévision – Ateliers de formation sur l'utilisation de logiciels statistiques et économétriques – Appui à la préparation de prévisions intégrées dans des études 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – 10 cadres formés sur l'utilisation pratique des instruments de prévision – 10 cadres formés sur l'utilisation de logiciels d'analyses statistiques et économétriques avec application sur une étude pilote. 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.2.6.	<i>Développer les capacités d'analyse et de conseil d'ALGEX en relation avec les aspects informatiques du commerce international</i>		
Description ►	<p>L'importance croissante du e-commerce doit être bien saisie par tous ceux qui s'intéressent au développement du commerce international.</p> <p>Concernant la facilitation des échanges, EDIFACT (<i>Electronic Data Interchange For Administration, Commerce and Transport</i>) a été développé dans le cadre des Nations Unies pour faciliter le transfert d'informations électroniques.</p> <p>EDIFACT fait maintenant partie des normes ISO et peut s'intégrer aux opérations commerciales et de communication entre institutions publiques et agents privés.</p> <p>Un appui est donné pour renforcer les capacités d'ALGEX sur l'incidence des technologies de l'information dans le commerce international (normes de transmission des données telles que celles d'EDIFACT, modalités du commerce électronique).</p>		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 2 mission(s) x 5 jour(s) =20 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'ateliers sur le commerce électronique et EDIFACT – Préparation d'une étude sur les implications du commerce électronique dans les importations et exportations algériennes 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – 25 cadres formés sur le commerce électronique à l'international – Etude pilote sur les implications du commerce électronique dans les importations et exportations algériennes 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.2.7.	<i>Visites d'études sur l'analyse économique réalisée dans des institutions similaires</i>		
Description ►	<p>Les visites doivent permettre aux cadres et experts bénéficiaires de ces visites de vérifier <i>in situ</i> l'organisation du travail et les résultats obtenus en matière d'analyse économique, de prospective et de prévision, dans des institutions qui pratiquent ces mêmes activités.</p>		
Missions ►	2 VE x 6 participants (ALGEX – DGCE) x 5 jour(s)		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation de 2 visites d'études 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – 6 cadres d'ALGEX et de la DGCE formés sur les aspects organisationnels de l'analyse économique – 6 cadres d'ALGEX et de la DGCE formés sur les aspects organisationnels de la prévision et de la prospective – Rapports des 2 visites d'études 		

3.4.4 Résultat 3 : La capacité d'ALGEX dans l'accompagnement des entreprises est renforcée

Alors que les résultats 1 et 2 concernent principalement l'intelligence et l'analyse économique et commerciale, tant pour répondre aux requêtes du gouvernement qu'à celles du secteur privé, le résultat 3 se concentre sur les instruments et mesures d'accompagnement des exportateurs.

Le processus d'exportation est complexe. Il comporte de nombreuses mesures et instruments. Pour renforcer ce processus, il est essentiel de bien distinguer les étapes et l'ensemble des instruments qui les concernent, ce à quoi les cadres d'ALGEX doivent être préparés.

Un instrument important d'accompagnement des exportateurs est l'appui donné pour la participation aux événements. Cette participation doit se baser sur une méthodologie et des critères précis, il est donc important de renforcer les capacités d'ALGEX relatives à l'organisation et à la participation aux événements, en particulier les foires et les expositions.

La recherche d'opportunité d'affaires est l'un des autres instruments utiles pour appuyer les exportateurs. Les cadres d'ALGEX doivent être préparés à la recherche d'opportunités d'affaires sur les marchés internationaux pour les entreprises nationales.

Par ailleurs, les exportateurs nationaux peuvent aussi bénéficier des services et facilités offertes par le nouveau Centre d'Information Commerciale accessible dans les locaux d'ALGEX. Un appui est proposé pour renforcer ce centre, compte tenu de l'expérience européenne dans ce domaine. A cela s'ajoute un appui à la préparation d'une galerie (« *showroom* ») virtuelle où seront exposés les produits d'exportation algériens.

Une autre activité essentielle concerne l'identification des problèmes et obstacles auxquels sont confrontés les exportateurs algériens et la formulation de recommandations pour les éliminer ou au moins les réduire. ALGEX et le Ministère du Commerce pourront ainsi interagir avec d'autres institutions pour mettre en œuvre ces recommandations.

Activité : A.3.1.	<i>Renforcer le processus d'exportation par une meilleure utilisation des instruments d'accompagnement des exportateurs</i>
Description ►	<p>Exporter correspond à un processus complexe, comprenant diverses étapes, avec des actions, des supports logistiques, des formalités et des procédures particulières, cela, en fonction des types de produits (agricoles, non-agricoles, et autres), des pays et des régions partenaires (UE, GZALE ; référence aux règles d'origine). En fait, il faut parler des processus d'exportation.</p> <p>L'appui et l'accompagnement des exportateurs peuvent se faire aux différentes étapes du processus d'exportation, correspondant à des mesures de promotion des exportations et des instruments d'appui personnalisé aux entreprises.</p> <p>Le but de cette activité est d'évaluer les instruments en place pour mieux cibler leurs bénéficiaires et, éventuellement, les améliorer au vu d'expériences réussies dans les Etats Membres de l'UE.</p>

Missions ►	2 expert(s) EMP x 4 mission(s) x 5 jour(s) =40 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un diagnostic des processus d'exportation – Organisation d'ateliers de formation destinés à comparer l'expérience algérienne avec les instruments d'accompagnement des entreprises dans les Etats Membres de l'UE (benchmarking). 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – 40 cadres formés sur les instruments d'accompagnement des exportateurs et l'évaluation de l'efficacité de ces instruments – Diagnostic des différents processus d'exportation par groupe de produits, par pays et par région 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX – MC/DGCE

Activité : A.3.2.	<i>Améliorer l'organisation et la participation aux évènements</i>		
Description ►	<p>Participer aux foires commerciales et autres évènements importants dans le pays ou à l'étranger permet aux exportateurs de mieux faire connaître leurs produits (des biens ou des services) et d'établir des relations d'affaires avec de nouveaux clients. Il est essentiel de bien cibler ces évènements tout comme la manière d'y participer</p> <p>ALGEX dispose d'un manuel relativement ancien sur l'organisation des foires. Ce manuel demande à être complété et mis à jour.</p>		
Missions ►	1 expert(s) EMP x 2 mission(s) x 5 jour(s) =10 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un manuel sur l'organisation et la participation aux évènements – Préparation d'un manuel destiné aux participants des évènements et mise en ligne sur le site web 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – Manuel interne des cadres d'ALGEX sur l'organisation et la participation aux évènements, discuté au cours d'un atelier de formation – Manuel destiné aux participants (entreprises, exportateurs) des évènements et sa mise en ligne sur le site web d'ALGEX 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 1	Structures ► concernées	ALGEX

Activité : A.3.3.	<i>Soutenir les actions d'appui au développement des opportunités d'affaires</i>		
Description ►	<p>La promotion des exportations inclut souvent la recherche et l'identification d'opportunités d'affaires pouvant se traduire concrètement par de nouvelles exportations et la création de partenariats entre des entreprises nationales et étrangères.</p> <p>Cette dimension de recherche de réseaux de distribution, de sous-traitance, de partenariats technologiques, pour inscrire les produits algériens dans la chaîne de la valeur ajoutée n'est pas encore suffisamment développée au sein d'ALGEX.</p>		
Missions ►	1 expert(s) EMP x 2 mission(s) x 5 jour(s) = 10 h/j		

Organisation ► de l'activité / méthodologie	– Ateliers sur le renforcement des actions de développement des opportunités d'affaires		
Livrable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	– 20 cadres formés sur les actions au développement des opportunités d'affaires		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 1	Structures ► concernées	ALGEX

Activité : A.3.4.	<i>Appuyer le développement du Centre d'Information Commerciale</i>		
Description ►	<p>Les entreprises intéressées par l'exportation manquent parfois d'informations précises sur les marchés étrangers et le processus d'exportation (formalités et procédures, instruments d'appui et d'accompagnement possibles). C'est pour répondre à ce besoin qu'un Centre d'Information Commerciale, a été créé et installé dans les locaux d'ALGEX.</p> <p>L'activité prévue est destinée à mettre en place les procédures et les méthodes de travail pour le fonctionnement efficace de ce centre.</p>		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 2 mission(s) x 5 jour(s) 20 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Les experts évaluent et formulent des recommandations sur l'organisation et le fonctionnement du Centre d'Information Commerciale – Le personnel du Centre est formé (chacun à son poste de travail) sur la qualité des services à apporter aux visiteurs. 		
Livrable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – Liste de recommandations sur l'organisation et le fonctionnement du Centre d'Information Commerciale – 5 cadres formés à la gestion et à la mise en valeur du Centre d'Information Commerciale 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX

Activité : A.3.5.	<i>Renforcer la promotion des produits algériens</i>		
Description ►	<p>Pour une entreprise, exporter c'est d'abord faire connaître ses produits à l'étranger, à l'occasion d'événements et d'autres actions de promotion comme, par exemple, des campagnes publicitaires. Mais, il s'agit là d'actions ponctuelles, limitées dans le temps. En revanche, l'idée d'ALGEX de créer une galerie virtuelle, qui présenterait les produits algériens exportables sur le site web d'ALGEX, serait une exposition permanente, très flexible et mise à jour régulièrement, avec des possibilités d'interface.</p> <p>L'activité prévue est destinée à la mise en place de ce 'showroom'.</p>		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 2 mission(s) x 5 jour(s) =20 h/j		

Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un cahier des charges pour la mise en place de la galerie virtuelle ('showroom') des produits d'exportation – Appui à la préparation d'une banque de données des images 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – Cahier des charges pour la mise en place de la galerie virtuelle ('showroom') des produits d'exportation. 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX

Activité : A.3.6.	<i>Identifier les obstacles aux exportations et formuler des recommandations pour leur élimination</i>		
Description ►	<p>L'exportateur est souvent confronté à des difficultés de tous ordres (administratif, financier, logistique, et autres) qui peuvent devenir de véritables obstacles rendant impossible l'accès aux marchés étrangers. Ces difficultés sont propres au pays de l'exportateur (p.ex. formalités douanières, accès au crédit, assurance, rapatriement des devises, convertibilité) et à celui de destination des exportations (barrières non-tarifaires, règles d'origine, normes, etc.).</p> <p>Le but de cette activité est de contribuer à la réduction des obstacles aux exportations (inventaire et propositions de simplification en exposant les coûts et les avantages des mesures de simplification de manière à alimenter un débat constructif sur ce sujet).</p>		
Missions ►	2 expert(s) EMP x 2 mission(s) x 5 jour(s) 20 h/j		
Organisation ► de l'activité / méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un rapport d'analyse des difficultés liées aux exportations – Formulation des recommandations et identification des institutions privées et publiques concernées. 		
Livable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport d'analyse sur les difficultés rencontrées par les exportateurs et formulation de recommandations – Liste des recommandations associées aux institutions concernées 		
Ressources ► EMP	Experts EMP : 2	Structures ► concernées	ALGEX

Activité : A.3.7.	<i>Visites d'études</i>		
Description ►	<p>Ces visites doivent permettre aux cadres des institutions bénéficiaires de vérifier <i>in situ</i> l'organisation du travail dans des institutions similaires concernant les activités de promotion des exportations, les instruments d'accompagnement et leur utilisation dans des contextes réels.</p>		
Missions ►	2 VE x 6 participants (ALGEX –DGCE) x 5 jour(s)		

Organisation ► de l'activité / méthodologie	– Organisation de deux visites d'étude sur la promotion des exportations.
Livrable(s) ► produit(s) au terme de l'activité	– 12 cadres d'ALGEX et de la DGCE formés l'organisation de dispositifs de promotion des exportations – Rapports de visites

3.5 Apports de l'administration de l'État membre partenaire

3.5.1 Profil et tâches du chef de projet

Le/la Chef de projet de l'État membre devra être un(e) fonctionnaire responsable de haut rang au sein de l'administration jumelle, capable de mener un dialogue opérationnel au niveau politique et d'apporter les solutions requises aux problèmes et difficultés rencontrés durant l'exécution du projet de jumelage ; son niveau de responsabilité doit lui permettre de faire appel à des experts de court terme pour soutenir la mise en œuvre efficace des activités prévues.

Formation

Le/la Chef de projet doit être diplômé(e) de l'enseignement universitaire ou supérieur.

Expérience professionnelle

Le/la Chef de projet devra avoir une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine du commerce international.

En outre, le/la Chef de projet devra avoir une maîtrise suffisante de la langue française

Une expérience attestant de sa connaissance des pratiques commerciales des entreprises exportatrices constituerait un atout.

Tâches du Chef de projet

Le/la Chef de projet est responsable des activités assignées à son administration dans le plan de travail, et doit être disponible pour le projet au minimum trois jours par mois, avec une visite sur le terrain au moins tous les trois mois (Cf. infra, 6.3).

Le/la Chef de projet devra concevoir, superviser, coordonner, piloter et mettre en œuvre le projet de jumelage. Il/elle devra organiser, avec son homologue Chef de projet algérien (Cf. infra, 6.2), les réunions du Comité de pilotage qu'ils présideront conjointement. Le Comité de pilotage, réuni chaque trimestre, permettra de faire le point sur l'état d'avancement du projet par rapport aux résultats attendus.

Il/elle sera le/la responsable, en liaison avec le Chef de projet algérien, du fait de soumettre à l'UGP les rapports trimestriels et le rapport final du projet (et de soumettre une copie de ces rapports à la Délégation de l'Union européenne en Algérie).

3.5.2 Profil et tâches du CRJ

Le/la CRJ, expert fonctionnaire (en activité ou retraité depuis moins de 2 ans à la date du commencement du jumelage) ou expert d'un organisme mandaté de l'État membre et appelé(e) à travailler sur toute la durée du jumelage à temps plein en Algérie,. Il/elle est chargé(e) d'assurer la mise en œuvre du projet de jumelage.

Il/elle a également pour mission de fournir des conseils techniques et d'assister ALGEX et tous les organismes bénéficiaires au jour le jour, dans le cadre du plan de travail prédéfini.

Formation

Le/la CRJ devra être diplômé(e) de l'enseignement supérieur (université ou école).

Expérience professionnelle

Le/la CRJ devra justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine du commerce international.

Son expérience devra refléter son aptitude à interagir avec les autorités, les associations professionnelles et les partenaires privés ainsi que son aptitude au travail en équipe dans la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation de projets.

Il/elle devra maîtriser parfaitement la langue française.

Tâches du CRJ

Le/la CRJ doit accompagner la mise en œuvre des différentes composantes du projet. Il/elle assiste les différentes structures bénéficiaires dans la gestion et l'exécution du projet. Sa mission consiste notamment à :

- travailler au quotidien avec les interlocuteurs d'ALGEX pour mettre en œuvre le projet et coordonner les différentes interventions des experts ;
- assurer la continuité de la mise en œuvre du projet avec son homologue principal, ses interlocuteurs dans les différentes structures bénéficiaires, les experts à court et moyen terme, les deux Chefs de projet, respectivement algérien et de l'État membre, ainsi qu'avec UGP-P3A ;
- apporter aux homologues et correspondants, une assistance dans la définition du contenu détaillé des activités du projet de jumelage (notamment celles nécessitant un travail d'expertise préalable) et les renseignera sur les profils des experts de l'État membre qui seront chargés de leur mise en œuvre ;
- Il/elle sera responsable de la logistique du projet en relation avec l'UGP-P3A et à ce titre veillera en particulier à la bonne préparation et organisation des missions d'études que les bénéficiaires d'ALGEX auront à effectuer dans l'Union européenne ;
- Le/la CRJ aura à assurer la conduite administrative du projet et notamment de l'équipe d'experts et aura à informer ALGEX, et le Chef de projet de l'EMP de l'avancement du jumelage. Il/elle devra suivre l'exécution du budget et le calendrier des opérations. Il/elle aura une implication déterminante dans l'élaboration, la mise en œuvre, la programmation et le suivi des activités ;
- Il/elle devra organiser les réunions trimestrielles du Comité de pilotage (Cf. infra, 6.3), qui seront présidées conjointement par les deux Chefs de projet. Ce comité de pilotage permettra de faire le point sur l'état d'avancement du projet par rapport aux résultats attendus ;

- Le/la CRJ participera activement et coordonnera les activités réalisées par les experts court/moyen termes relatives à :
 - la mise en place des comités, commissions et groupes de travail nécessaires au bon déroulement du projet ;
 - la mise en œuvre des plans et des directives nécessaires au bon déroulement du jumelage ;
 - l'organisation et l'animation des ateliers de sensibilisation, de travail et de formation ;
 - Il/elle assistera le Chef de projet pour soumettre à l'UGP-P3A les rapports trimestriels et le rapport final du projet (et soumettre une copie de ces rapports à la DUE en Algérie).

Durée de la mission du CRJ

La mission du CRJ sera effectuée sur une période de 24 mois à temps plein en Algérie (Alger). Durant cette période le CRJ assurera la gestion du projet et accomplira les tâches qui lui sont affectées.

3.5.3 Profil et tâches de l'assistant(e) du CRJ

Le CRJ sera secondé par un(e) assistant(e) à temps plein qui sera recruté(e) localement, après l'attribution du projet et sera rétribué(e) sur le budget du contrat de jumelage, conformément aux règles standard. À ce stade, son CV ne doit pas faire partie de la proposition de l'État membre.

3.5.4 Profil et tâches des principaux experts court terme

L'État membre mobilisera une équipe d'experts court-terme, afin de mettre en œuvre en coordination avec le CRJ, les différentes activités sur la base des indications fournies dans cette présente fiche.

Le profil souhaité des ECT est le suivant :

- Avoir un diplôme universitaire de niveau supérieur
- Une expérience professionnelle d'au moins 7 ans témoignant d'une expérience significative de la pratique du commerce international

Une expérience préalable dans des projets similaires serait un atout, de même qu'une expérience professionnelle en Algérie ou dans les autres pays du Maghreb.

La langue de travail du jumelage étant le français, les ECT qui sont impliqués dans l'animation des activités de formation doivent avoir une maîtrise suffisante de l'expression orale en langue française.

En outre, pour chaque résultat les experts disposeront des aptitudes suivantes :

EXP 1 (Résultat 1 – Base de données): une connaissance pratique du développement et de l'utilisation de bases de données sur l'économie et le commerce des biens et des services, y compris les nomenclatures économiques et du commerce international.

EXP 2 (Résultat 1 – Site web et portail informatique): connaissance pratique du développement et de l'utilisation des sites web et portails informatiques, à la fois pour des

utilisateurs privés (le public en général, et professionnel) et publics (administrations, organisations internationales).

EXP 3 (Résultat 1 – Intelligence économique et veille stratégique) : connaissance pratique du développement et de l'utilisation de l'intelligence économique et de la veille stratégique, en particulier sur des questions d'économie internationale.

EXP 4 (Résultat 2 – Commerce international) : connaissance pratique du commerce international, avec préparation d'études empiriques en recourant à des concepts et des méthodes avérées, y compris les outils statistiques et économétriques, éventuellement les logiciels TRIST et/ou WITS et GTAB.

EXP 5 (Résultat 2 – OMC): connaissance pratique de l'OMC, en particulier des accords commerciaux GATT et GATS, et de leurs implications pour l'accompagnement des exportateurs.

EXP 6 (Résultat 2 – Prospective et prévision) : une connaissance pratique des méthodes de la prospective et de la prévision, et des logiciels standards qui les concernent.

EXP 7 (Résultat 3 – Accompagnement des exportateurs) : connaissance pratique du processus d'exportation et des différents instruments d'accompagnement des exportateurs et de promotion de leurs produits, et aussi des obstacles auxquels ces derniers sont confrontés et des réponses à y apporter.

4 Cadre institutionnel

Le cadre institutionnel du projet de jumelage est clairement défini par le bénéficiaire.

Créée par le décret exécutif n° 04-174 du 12 Juin 2004, ALGEX est chargée de contribuer aux efforts de promotion du produit algérien et de diversification des exportations à travers ses différentes missions qui se résument comme suit:

- Participation à la définition de la stratégie de promotion du commerce extérieur et sa mise en œuvre après son adoption par les instances concernées;
- Analyse des marchés mondiaux et réalisation d'études prospectives globales et sectorielles sur les marchés extérieurs;
- Elaboration d'un rapport annuel d'évaluation sur la politique et les programmes d'exportation;
- Mise en place et gestion de systèmes d'informations statistiques sectorielles et globales sur le potentiel national à l'exportation et sur les marchés extérieurs;
- Mise en place d'un système de veille sur les marchés internationaux et leur impact sur les échanges commerciaux de l'Algérie;
- Conception et diffusion de publications spécialisées et notes de conjoncture en matière de commerce international;
- Suivi et encadrement de la participation des opérateurs économiques nationaux aux différentes manifestations économiques, foires, expositions et salons spécialisés se tenant à l'étranger;

- Assistance aux opérateurs économiques pour le développement d'actions de communication, d'information et de promotion relatives aux produits et services destinés à l'exportation.

Du point de vue opérationnel ALGEX s'organise en :

- Une direction générale
- Un secrétariat général

Trois directions de soutien:

- Une direction de l'informatisation et de la communication,
- Une direction de l'administration et des moyens,
- Une direction de la formation, de la coopération et de documentation.

et quatre directions de compétences pour permettre à ALGEX d'accompagner de manière professionnelle les entreprises algériennes sur les marchés internationaux :

- Une direction de l'analyse des marchés,
- Une direction de l'analyse des produits,
- Une direction de service spécialisée,
- Une direction des stratégies des programmes.

Chacune de ces directions étant composée de 2 à 5 sous directions.

Le projet de jumelage envisagé devrait appuyer l'ensemble de l'activité d'ALGEX.

L'équipe actuelle d'ALGEX se compose d'ingénieurs de différentes spécialités, de juristes, de licenciés en sciences commerciales et financières, en gestion et en relation internationales, d'économistes, de documentalistes et de traducteurs interprètes.

ALGEX dispose de l'effectif suivant au 1^{er} janvier 2013 :

- 50 cadres
- 12 agents de maîtrise
- 35 agents d'exécution.

Pour renforcer les acquis du jumelage dans une perspective de durabilité, la DGCE est étroitement associée aux activités du projet.

5 Budget

Le budget maximum de ce projet de jumelage est de 1.450.000 euros.

6 Modalités de mise en œuvre

6.1 Autorité contractante du projet

L'Unité de gestion du programme (UGP) assure la gestion administrative de l'ensemble des activités du P3A, y compris les projets de jumelage, dans le respect des procédures communautaires et en lien étroit avec la Délégation de l'UE en Algérie. Elle assure, à ce titre, la gestion des fonds mis à la disposition du programme.

L'UGP-P3A est sise à :

Palais des expositions, Pins Maritimes, Mohammadia – Alger

Tél. +213 21.21.94.02 / +213 21.21.94.01

Fax. +213 21.21.04.12

Site internet : www.p3a-algerie.org

Personne en charge : **M. Abdelaziz Guend**

Directeur du Programme

Inspecteur à l'Inspection générale – Ministère du Commerce

Courriel : abdelaziz.guend@p3a-algerie.dz

6.2 Institution bénéficiaire et principaux homologues

Le Ministère du Commerce, institution de tutelle d'ALGEX, confie à cette dernière la gestion et la responsabilité de la mise en œuvre du projet.

À cet effet, ALGEX mettra à la disposition du projet les moyens humains et matériels nécessaires à l'exécution et à la réussite du jumelage.

ALGEX est sis(e) :

Route Nationale 5

Cinq Maisons – Mohammadia

Tél: 213 21 52 12 10

Fax: 213 21 52 11 26

www.algex.dz

MOYENS HUMAINS

Chef de projet

M. Abdelaziz Habili, directeur de l'analyse des marchés, sera le Chef de projet jumelage pour la partie algérienne. Il travaillera en étroite collaboration avec le Chef de projet de l'État membre et le CRJ et son homologue. Il fera régulièrement le suivi de l'avancement des activités du projet de jumelage et apportera tout l'appui nécessaire pour assurer la bonne marche du projet. Il co-présidera les Comités de pilotage trimestriels du jumelage.

Homologue du CRJ

M. Rachid Aoussat, sous directeur de la coopération, sera l'homologue principal du CRJ et à ce titre son référent principal pendant toute la durée du jumelage. Il sera notamment en charge de coordonner au jour le jour avec le CRJ les actions relevant de la partie algérienne au jumelage et d'assurer le lien avec les cadres ou groupes de travail algériens correspondants et les experts-clés de l'État membre. Il est susceptible d'être consulté pour toutes les activités de jumelage prévues.

Le Chef de projet et l'homologue du CRJ mobiliseront toutes les ressources humaines au sein de l'administration algérienne, nécessaires pour mener à bien conjointement avec le CRJ et les experts de l'État membre les activités définies dans le respect du calendrier établi.

MOYENS MATERIELS

Conformément à la section 5.13.3 du manuel commun de jumelage (MCJ), ALGEX mettra toute l'infrastructure professionnelle nécessaire gracieusement à la disposition des experts détachés par l'État membre et en particulier installera le CRJ et son assistant(e) dans des bureaux de proximité adéquatement équipés pour toute la durée du jumelage. Ces bureaux seront disponibles dès l'arrivée du CRJ.

De même, ALGEX fournira les moyens nécessaires pour permettre aux experts court terme (ECT) d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions matérielles.

6.3 Comité de pilotage du jumelage

Un Comité de pilotage du projet sera organisé trimestriellement pour la coordination du projet et son monitoring régulier. Sa composition sera définie dans le contrat de jumelage en conformité avec les dispositions du MCJ. Le Comité de pilotage se chargera du recadrage éventuel du projet, de l'évaluation de l'avancement, de la coordination des différentes activités du jumelage et de la validation des rapports trimestriels et du rapport final.

7 Calendrier de mise en œuvre

7.1 Date de lancement de l'appel à manifestation d'intérêt

Juillet 2013

7.2 Date prévue de démarrage des activités du jumelage

Février 2014

7.3 Durée de la période de mise en œuvre

24 mois

8 Durabilité du projet

La pérennité du projet est assurée par le processus d'amélioration déjà observé dans la structure bénéficiaire et les apports des actions du jumelage.

En effet, plusieurs facteurs peuvent être relevés :

- La volonté politique des autorités algériennes est clairement affichée en particulier au niveau des autorités de tutelle (Ministère du Commerce).
- La direction et les cadres sont également très motivés et attendent beaucoup de la réalisation du jumelage.
- Les décisions récentes dans la dernière Loi de Finances soulignent également la priorité donnée à la diversification de l'économie et à la promotion des exportations hors hydrocarbures ; ce qui correspond aux objectifs du jumelage envisagé.

Les apports du jumelage s'inscrivent dans la durée :

- Les volets de formation sous les 3 Résultats du Projet permettent aux cadres d'ALGEX d'acquérir des connaissances pratiques.
- La maîtrise de nouveaux outils d'analyse et la meilleure connaissance des besoins des utilisateurs permettent à ALGEX de se positionner comme une institution capable d'absorber une demande d'assistance croissante des entreprises pendant la prochaine décennie.

9 Questions transversales

Egalité des genres

Dans sa phase d'élaboration, de mise en place et d'exécution, le projet et les experts s'engagent au respect du principe de l'égalité des femmes et des hommes, à combattre toute forme de discrimination et d'inégalité basées sur le sexe, par référence à l'état matrimonial ou familial et d'élaborer des instruments et stratégies fondées sur une approche intégrée de la dimension de genre.

Bonne gouvernance et transparence

Le jumelage contribue à la consolidation d'une société ouverte, ayant accès à toutes les informations y compris celles qui relèvent de l'économie et du commerce.

Développement durable

Les normes et règlement techniques en vigueur dans les marchés potentiels d'exportation pour l'Algérie intègrent des spécifications de nature environnementale. Promouvoir l'exportation

de produits algériens, c'est aussi inciter les entreprises à produire des biens compatibles avec le développement durable.

10 Conditionnalité et échelonnement

Au niveau d'ALGEX, le projet de jumelage n'est pas soumis à des conditions préalables particulières pour démarrer.

Une coordination entre les différentes activités de chaque composante est nécessaire pour une réalisation adéquate et cohérente du projet de jumelage, d'autant plus que certaines activités doivent respecter un ordre chronologique de réalisation, alors que d'autres peuvent être menées en parallèle.

La date limite pour la contractualisation du présent projet de jumelage est fixée au 20 mars 2014 au plus tard.

Annexes à la fiche de projet

1. Matrice du cadre logique
2. Calendrier de mise en œuvre
3. Liste des lois et règlements applicables

Matrice du cadre logique

Acronyme jumelage :	Référence : DZ13/ENP/TR/14	Durée du Projet : 24 mois	/Budget : 1.450.000,00€
Objectif général	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	
Contribuer à rééquilibrer la balance commerciale hors hydrocarbures de l'Algérie	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des exportations hors hydrocarbures 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques du commerce extérieur 	
Objectif spécifique	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Renforcer les capacités opérationnelles d'ALGEX en matière de Commerce Extérieur	<ul style="list-style-type: none"> Un plus grand nombre d'outils et de méthodes sont utilisés par les cadres d'ALGEX pour l'analyse du commerce international, et pour la préparation des documents destinés aux administrations publiques et l'accompagnement des entreprises Un plus grand nombre d'agents économiques s'informent auprès d'ALGEX Un plus grand nombre d'agents économiques bénéficient d'un accompagnement d'ALGEX Le chiffre d'affaire des exportateurs algériens augmente Le nombre des primo-exportateurs accompagné par ALGEX augmente La gamme de produits exportés augmente 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques du commerce extérieur Tendances et indices du commerce extérieur Connexions sur le site web d'ALGEX Rapports d'ALGEX Sondages auprès des entreprises 	

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<p>R1 : L'activité « intelligence économique » mieux structurée et déployée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De nouvelles méthodes d'identification des sources et d'accès aux informations sont utilisées • Le nombre des utilisateurs externes des bases de données d'ALGEX est en augmentation entre le début et la fin du jumelage • De nouvelles techniques de recherche, de gestion et diffusion de grands volumes d'informations sont utilisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activité d'ALGEX • Guide méthodologique sur l'intelligence économique • Grandes fiches produit-marché sur le site web • Bases de données d'ALGEX • Sondages auprès des utilisateurs 	<p>Mise en place d'un sondage en ligne sur le site web pour connaître l'opinion des utilisateurs des bases de données d'ALGEX concernant la qualité et l'étendue de données, et leur utilisation effective</p>
<p>R2 : Les compétences des cadres d'ALGEX sont renforcées dans les domaines de l'analyse du commerce international</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des cadres d'ALGEX est formé sur les questions d'analyse du commerce international • De nouvelles thématiques d'analyse du commerce international sont couvertes par ALGEX (identifiables par le thème des études pilotes conduites pendant le jumelage) • Les études sont réalisées avec l'aide de logiciels d'analyse d'impacts des politiques commerciales et des logiciels statistiques et /ou économétriques pour lesquels des formations ont été organisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'ALGEX • Prévisions • Etudes « pilote » 	

Résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<ul style="list-style-type: none"> R3 : La capacité d'ALGEX dans l'accompagnement des entreprises est renforcée 	<ul style="list-style-type: none"> Un nouveau guide pratique des exportateurs est élaboré Le nombre d'entreprises informées des activités d'ALGEX est en augmentation entre le début et la fin du jumelage Le nombre des entreprises (y-compris la catégorie des primo-exportateurs) accompagnées par ALGEX est en augmentation entre le début et la fin du jumelage Les activités ministérielles et interministérielles (réunions, événements, publications) réalisées pour diminuer les obstacles aux exportations vont en augmentation entre le début et la fin du jumelage 	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau guide pratique des exportateurs Enquêtes auprès des entreprises sur le nouveau guide des exportateurs sur le site web Galerie virtuelle ('show room') des produits d'exportation Banque de données images Rapports d'ALGEX Bases de données sur les exportations et les entreprises 	

Activités à développer (à titre indicatifs)	Tâches	Livrables	Moyens (indicatifs)	Hypothèses
RÉSULTAT 1 : L'activité « intelligence économique » mieux structurée et déployée				
A.1.1 Développer l'acquisition, la structuration et l'analyse des données pertinentes pour l'intelligence économique	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation d'un état des lieux de l'intelligence économique et de ses bases de données ; - Organisation d'un atelier portant sur les bases de données de l'intelligence économique au début du jumelage, pour présenter les domaines et les meilleures pratiques relatives à l'intelligence économique et à ses bases de données, et formuler des recommandations ; - Préparation d'un plan d'actions pour mettre en œuvre ces recommandations ; - Préparation d'un guide méthodologique sur la pratique de l'intelligence économique ; - Appui au développement des bases de données. 	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux de l'intelligence économique réalisé et recommandations formulées ; • Plan d'actions pour mettre en œuvre les recommandations. • 20 cadres formés sur la méthodologie et les bases de données de l'intelligence économique ; • Guide méthodologique sur la pratique de l'intelligence économique ; • Méthodes de collecte de données IE et d'alimentation des bases de données IE ; • Architecture des bases de données IE. 	<p style="text-align: center;">2 experts 4 missions 5 jours</p> <p style="text-align: center;">total : 40 h/j</p>	<p>Les partenaires externes d'ALGEX et les opérateurs économiques fournissent les données pertinentes</p> <p>Les coûts de développement technique du système informatique sont pris en charge par ALGEX</p>
A.1.2. Améliorer l'utilisation des bases de données sur les entreprises et les exportateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des bases de données sur les entreprises et les exportateurs ; - Formulation de recommandations pour renforcer les bases de données et optimiser leur utilisation ; - Mise en œuvre des recommandations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'évaluation des bases de données et recommandations - Méthodes de collecte de données EE et d'alimentation des bases de données EE ; • Architecture des bases de données EE 	<p style="text-align: center;">2 experts 3 missions 5 jours</p> <p style="text-align: center;">total : 30 jours</p>	
A.1.3 Développer les connaissances et les capacités d'analyse sur l'économie des services et les bases de données correspondantes	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un atelier portant sur le contenu et l'importance des services dans l'économie nationale et le commerce international ; - Organisation d'un atelier portant sur les guides méthodologiques et les bases de données relatifs aux services ; - Préparation d'au moins une étude pilote sur les services (importance, commerce, comparaisons internationales, promotion des exportations). 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 cadres formés sur l'économie des services ; • Au moins une étude pilote sur les services. 	<p style="text-align: center;">2 experts 4 missions 5 jours</p> <p style="text-align: center;">total : 40 jours</p>	<p>Les partenaires externes d'ALGEX collaborent à l'élaboration de l'étude pilote</p>
A.1.4. Appuyer la mise en place d'une base de données sur le commerce des services	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation d'un cahier des charges pour le développement d'une base de données sur les services (production, commerce, modes). 	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges pour le développement d'une base de données sur les services (production, commerce) 	<p style="text-align: center;">2 experts 2 missions 5 jours</p> <p style="text-align: center;">total : 20 jours</p>	

Activités à développer (à titre indicatifs)	Tâches	Livrables	Moyens (indicatifs)	Hypothèses
A.1.5. Développer la veille stratégique	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation d’ateliers sur la veille stratégique et les logiciels utilisés – Formulation de recommandations sur la veille stratégique et les logiciels utilisés – Préparation d’un modèle de « grande fiche produit-marché » – Préparation de 3 « grandes fiches pilotes produits-marchés » sur des produits ciblés 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 cadres formés sur la veille stratégique et ses différents logiciels • Liste de recommandations sur la veille stratégique et ses logiciels • Modèle de « grande fiche – produit – marché » • 3 « Grande fiches pilote produits – marché » 	<p>2 experts 3 missions 5 jours</p> <p>total 30 jours</p>	
A.1.6. Améliorer le site web	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d’un diagnostic du site web et recommandations – Préparation d’un plan d’actions pour le développement du site web – Mise en œuvre du plan d’actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic du site web et recommandations • Plan d’actions pour le développement du site web • Site web amélioré et plus opérationnel 	<p>2 experts 5 missions 5 jours</p> <p>total : 50 jours</p>	Les coûts de développement du site web sont pris en charge par ALGEX
A.1.7. Visites d’étude sur la veille stratégique et le travail documentaire	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation de deux visites d’étude, une sur la veille stratégique, l’autre sur le travail documentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des 2 visites d’études • 6 cadres formés sur les techniques de veille stratégique • 6 cadres formés à la gestion documentaire 	<p>2 VE 6 participants (ALGEX – DGCE) 5 jour(s)</p>	
		Total R1	210 H / J	
RÉSULTAT 2 : Les compétences des cadres d'ALGEX pour produire des études analytiques et prospectives en relation avec le commerce international sont renforcées				
A.2.1. Renforcer les compétences d’ALGEX sur l’analyse du commerce international	<ul style="list-style-type: none"> – Ateliers d’échange d’expérience sur l’analyse du commerce international (avantages comparatifs, compétitivité, déterminants du commerce et des investissements directs étrangers, IDE et exportations, accords commerciaux, intégration régionale, barrières tarifaires et non-tarifaires, normes ISO, marchés publics internationaux, contrats de vente, litiges et arbitrage) – Préparation d’une étude pilote sur le commerce international 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 cadres disposant de connaissances pratiques approfondies sur le commerce international • Etude pilote sur le commerce international tenant compte des priorités d’ALGEX et de requêtes du Ministère du Commerce 	<p>3 experts 3 missions 5 jours</p> <p>total : 45 jours</p>	Les partenaires externes d’ALGEX collaborent à l’élaboration de l’étude pilote
A.2.2. Développer les compétences d’ALGEX sur les questions de l’OMC	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation d’ateliers d’échange d’expérience sur les questions liées à l’OMC, avec utilisation des informations offertes sur le site web de l’organisation – Préparation d’une étude pilote sur les implications d’une adhésion à l’OMC sur les exportations et les 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 cadres disposant de connaissances pratiques approfondies sur les questions liées à l’OMC • Etude pilote 	<p>2 experts 3 missions 5 jours</p> <p>total : 30 jours</p>	

Activités à développer (à titre indicatifs)	Tâches	Livrables	Moyens (indicatifs)	Hypothèses
	importations, et sur l'emploi des mesures d'accompagnement des exportateurs			
A.2.3. Renforcer les compétences d'ALGEX pour réaliser des analyses d'impacts des régimes et des accords commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'ateliers pour présenter et utiliser des logiciels d'analyse d'impacts des politiques commerciales (GTAB, TRIST, WITS) - Préparation d'une étude pilote sur une analyse d'impacts 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 cadres formés à l'utilisation de logiciels d'analyse d'impact des politiques commerciales (GTAB, TRIST, WITS) • Une étude pilote 	2 experts 5 missions 5 jours total : 50 jours	Les partenaires externes d'ALGEX collaborent à l'élaboration de l'étude pilote
A.2.4. Développer les connaissances pratiques d'ALGEX en matière de prospective sur des questions du commerce international	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'ateliers sur la prospective (méthodes, outils, champs d'application, exemple concrets, utiles à ALGEX) - Préparation de 3 études pilotes sur la prospective (évolution des grands marchés, développement de nouveaux produits, e-commerce, etc.) - Préparation d'une liste des produits exportables dans les moyen et long termes 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 cadres formés sur la prospective • 1 étude pilote sur la prospective (évolution des grands marchés, développement de nouveaux produits, e-commerce) • Liste des produits exportables dans les moyen et long termes 	2 expert 4 missions 5jours total : 40 jours	
A.2.5. Renforcer l'utilisation des instruments de prévision d'ALGEX	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de formation sur les méthodes de prévision ; - Ateliers de formation sur l'utilisation de logiciels statistiques et économétriques ; - Appui à la préparation de prévisions intégrées dans des études 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 cadres formées sur l'utilisation pratique des instruments de prévision • 10 cadres formés sur l'utilisation de logiciels d'analyses statistiques et économétriques avec application sur une étude pilote. 	2 experts 2 missions 5jours total = 20 jours	
A.2.6. Développer les capacités d'analyse et de conseil d'ALGEX en relation avec les aspects informatiques du commerce international	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation d'ateliers sur le e-commerce (et EDIFACT et ISO) ; - Préparation d'une étude sur la pratique du e-commerce et ses implications pour l'Algérie. 	<ul style="list-style-type: none"> • 25 cadres formés sur le commerce électronique à l'international • Etude sur les implications du commerce électronique dans les importations et exportations algériennes 	2 experts 2 missions 5 jours total : 20 jours	
A.2.7. Visites d'étude sur l'analyse économique réalisée dans des institutions similaires	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 2 visites d'étude 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des 2 visites d'étude • 6 cadres d'ALGEX et de la DGCE formés sur les aspects organisationnels de l'analyse économique • 6 cadres d'ALGEX et de la DGCE formés sur les aspects organisationnels de la prévision et de la prospective 	2 VE 5 participants (ALGEX – DGCE) 5 jour(s)	
		Total R2	205 H/J	

Activités à développer (à titre indicatifs)	Tâches	Livrables	Moyens (indicatifs)	Hypothèses
RÉSULTAT 3 : La capacité d'ALGEX dans l'accompagnement des entreprises est renforcée				
A.3.1. Renforcer le processus d'exportation par une meilleure utilisation des instruments d'accompagnement des exportateurs	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un diagnostic des processus d'exportation – Organisation d'ateliers de formation sur les instruments d'accompagnements et leur évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • 40 cadres formés sur les instruments d'accompagnement des exportateurs et l'évaluation de l'efficacité de ces instruments • Diagnostic des différents processus d'exportation par groupe de produits, par pays et par région 	<p>2 experts 4 missions 5 jours</p> <p>total : 40 jours</p>	
A.3.2. Améliorer l'organisation et la participation aux événements	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un manuel sur l'organisation et la participation aux événements ; – Préparation d'un manuel destiné aux participants des événements et mise en ligne sur le site web. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel interne des cadres d'ALGEX sur l'organisation et la participation aux événements • Manuel destiné aux participants (entreprises, exportateurs) des événements et sa mise en ligne sur le site web d'ALGEX 	<p>1 expert 2 missions 5 jours</p> <p>total : 10 jours</p>	
A.3.3. Soutenir les actions d'appui au développement des opportunités d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> – Ateliers sur le renforcement des actions de développement des opportunités d'affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 cadres formés sur les actions au développement des opportunités d'affaires 	<p>1 expert 2 missions 5 jours</p> <p>total : 10 jours</p>	
A.3.4 Appuyer le développement du Centre d'Information Commerciale	<ul style="list-style-type: none"> – Un expert évalue et formule des recommandations sur le fonctionnement et l'organisation du Centre d'Information Commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de recommandations sur l'organisation et le fonctionnement du Centre d'Information Commerciale • 5 cadres formés à la gestion et à la mise en valeur du Centre d'Information Commerciale 	<p>2 experts 2 missions 5 jours</p> <p>total : 20 jours</p>	
A.3.5. Renforcer la promotion des produits algériens	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un cahier des charges pour la mise en place de la galerie virtuelle ('showroom') des produits d'exportation ; – Appui à la préparation d'une banque de données des images. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier des charges pour la mise en place de la galerie virtuelle ('show room') des produits d'exportation • Banque de données et des images sur les produits exportables 	<p>2 experts 2 missions 5 jours</p> <p>total : 20 jours</p>	
A.3.6. Identifier les obstacles aux exportations et formuler des recommandations pour leur élimination	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation d'un rapport d'analyse des difficultés liées aux exportations – Formulation des recommandations et identification des institutions privées et publiques concernées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'analyse sur les difficultés rencontrées par les exportateurs et formulation de recommandations pour leur élimination • Liste des recommandations associées aux 	<p>2 experts 2 missions 5 jours</p> <p>total : 20 jours</p>	

Activités à développer (à titre indicatifs)	Tâches	Livrables	Moyens (indicatifs)	Hypothèses
A.3.7. Visites d'étude sur la promotion des exportations et l'accompagnement des exportateurs	– Organisation de deux visites d'étude sur la promotion des exportations	institutions concernées • Rapports de visites • 12 cadres d'ALGEX et de la DGCE formés l'organisation de dispositifs de promotion des exportations	2 VE 5 participants (ALGEX – DGCE) 5 jour(s)	
		Total R 3	120 H/J	
		TOTAL	535H/J	

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
COMPOSANTE 3 : LES COMPETENCES D'ALGEX DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES SONT RENFORCEES																												
A.3.1. Renforcer le processus d'exportation par une meilleure utilisation des instruments d'accompagnement des exportateurs														X	X		X	X		X	X							
A.3.2. Améliorer l'organisation et la participation aux évènements																	X	X		X	X							
A.3.3. Soutenir les actions d'appui au développement des opportunités d'affaires																		X	X		X	X						
A.3.4. Appuyer le développement du Centre d'information commerciale				X	X		X	X																				
A.3.5. Renforcer la promotion des produits algériens					X	X		X	X																			
A.3.6. Identifier les obstacles aux exportations et formuler des recommandations pour leur éliminations																		X	X		X	X						
A.3.7. Visites d'étude sur la promotion des exportations et l'accompagnement des exportateurs																					X							
COORDINATION DU PROJET DE JUMELAGE																												
Comités de pilotage trimestriels			X			X			X			X			X			X			X			X				
Rapports trimestriels				X			X			X			X			X			X			X				X		
Rapport final																											X	
Rapport final de vérification des dépenses																											X	
Versement solde par la DUE (ou recouvrement)																												X
Départ du CRJ – Fin de mission/Jumelage (24 mois)																												

Liste des lois et règlements applicables

Ordonnance 03-04 du 19 Juillet 2003, relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation des marchandises et qui crée aussi l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur – ALGEX ;

Décret exécutif n° 04-173 du 12 juin 2004, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur ;

Décret exécutif n° 04-174 du 12 juin 2004, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur ;

Décret exécutif n° 08-313 du 05 octobre 2008, complétant les dispositions du décret exécutif n° 04-173 du 12 juin 2004. 04-173 du 12 juin 2004.